

RÉDUISONS NOS POUBELLES

PONT-SAINT-ESPRIT

REDEVANCE INCITATIVE

➔ REDEVANCE INCITATIVE : TOP DÉPART !

Le 2 janvier 2023, la redevance incitative entre en **année Test**.

Notre objectif, bien trier pour remplir le sac ou le bac jaune, trier les biodéchets, le verre et le papier, et ne sortir son bac à ordures ménagères que lorsqu'il est plein. Le calendrier de collecte est à consulter dans ce document et sur le site Internet gardrhodanien.fr

➔ VOUS N'AVEZ PAS ENCORE EU VOTRE BAC ?

Merci de contacter le service Gestion des déchets :

 **N°Vert** 0800 72 49 79 / redavance.incitative@gardrhodanien.fr

➔ COMMENT POSITIONNER SON BAC À LA COLLECTE ?

Voici comment présenter son bac à la collecte, en bordure de voie publique.

Cette règle vaut pour tout le monde et d'autant plus pour les bacs à serrure (à demeure dehors car pas de capacité de stockage).

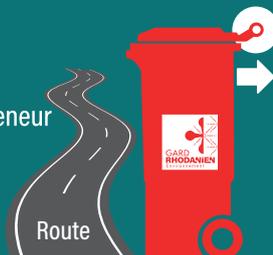
Je collecte ce bac

Poignée du conteneur face à la route et accessible aux agents de collecte



Je ne collecte pas ce bac

Poignée du conteneur à l'arrière



Pour plus de précisions sur le mode de collecte de votre rue, rendez-vous sur gardrhodanien.fr

➔ SAC JAUNE

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Deux rouleaux par foyer, soit 50 sacs pour l'année. Pour les familles nombreuses, d'autres sacs seront disponibles auprès de votre mairie en cours d'année. Pour **la collecte en porte à porte**, ces sacs seront à présenter à la collecte, en lieu et place de votre bac à ordures ménagères, la veille au soir de la collecte. Le calendrier de collecte est à consulter dans ce document et sur le site Internet gardrhodanien.fr

Pour **les zones PAV (colonnes à ordures ménagères)** (centres-villes ou centres-villages), présentation des sacs jaunes comme aujourd'hui.

Pour **les immeubles**, se rapprocher du bailleur ou du gestionnaire pour connaître la solution choisie sur votre immeuble.

➔ FAQ SUR GARDRHODANIE.FR

Retrouvez sur le site Internet gardrhodanien.fr, la rubrique *Foire aux questions* présentant les questions les plus fréquemment posées par les habitants, accompagnées des réponses correspondantes.



Flashez-moi !



➔ CALENDRIER DE COLLECTE DE PONT-SAINT-ESPRIT

1 - JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

LUNDI MATIN

JEUDI MATIN

VENDREDI MATIN

COLONNE (POINT D'APPORT VOLONTAIRE)

2 - JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES

MARDI MATIN

RAPPEL :

Ordures ménagères : 15 levées par an dans votre forfait

Emballages, sac ou bac jaune : sans limite !

Pensez à sortir votre bac ordures ménagères ou votre sac ou bac d'emballage, la veille au soir, à partir de 17h. Pensez à rentrer vos bacs après la collecte.

➔ CONSULTER VOTRE RUE

NOM DE VOIE	1	2
11 NOVEMBRE 1918 (Rue du)	V	M
15 AOUT 1944 (Rue du)	C	M
18 JUIN 1940 (Place du)	V	M
19 MARS 1962 (Rue du)	V	M
55 ^{EME} RI (Rue du)	V	M
8 MAI 1945 (Impasse du)	L	M
8 MAI 1945 (Rue du)	L	M
A		
ABRICOTIERS (Rue des)	J	M
ACACIAS (Impasse des)	V	M
ALBERT CAMUS (Rue)	V	M
ALBERT DE LUYNES (Quai)	C	M
ALBERT HEBRARD (Place)	C	M
ALLEGRE (Boulevard)	C	M
ALLEGRE-CHEMIN (Boulevard)	C	M
ALOUETTE (Place des)	V	M
ALPHONSE DAUDET (Rue)	V	M
ALPHONSE D'ORNANO (Place)	V	M
AMANDIERS (Impasse des)	V	M
ANCIEN HOTEL DE VILLE (Place de l')	C	M
ANDRE DE PHILIP (Avenue)	L	M
ARAMON (Allée de)	L	M
ARAUCARIA (Impasse de l')	V	M
ARBOUSIERS (Chemin des)	J	M
ARBOUSIERS (Impasse des)	J	M
ARCEAUX (Rue des)	C	M
ARCOLE (Rue d')	L	M
ARIANE (Impasse)	J	M
ARIZONAS (Rue des)	V	M
ASPIC (Rue de l')	L	M
ASSALEIX (Impasse)	J	M
ATRIA (Traverse)	L	M
AUBANEL (Rue)	V	M
AUBEPINES (Allée des)	J	M
AUGUSTE BLANQUI (Rue)	V	M
AUGUSTE RENOIR (Impasse)	L	M

NOM DE VOIE	1	2
AUSTERLITZ (Rue d')	L	M
AUZEPY MOREL (Rue)	V	M
B		
BAMBOUS (Impasse des)	V	M
BARANDONNE (Chemin de la)	V	M
BARJAC (Impasse de)	J	M
BARJAC (Route de)	J	M
BARTAVELLES (Impasse des)	L	M
BAS MAZEAU (Rue)	C	M
BATAILLE DE VERDUN (Rond-point de la)	V	M
BATICOOP (Rue)	J	M
BEAU SOLEIL (Impasse)	L	M
BEAUCHAMP (Chemin de)	V	M
BEAUREGARD (Rue)	C	M
BELLEVUE (Impasse)	L	M
BENGALIS (Impasse des)	L	M
BERGERONNETTES (Place des)	V	M
BLACHE (Montée de la)	L	M
BLACHE (Route de la)	L	M
BONNEFOY SIBOUR (Quai)	C	M
BORNE (Place de la)	C	M
BORNE (Rue de la)	C	M
BOUGAINVILLEES (Traverse des)	L	M
BOUSQUETTE (Impasse de la)	J	M
BOUSQUETTE (Passage de la)	J	M
BUIS (Impasse des)	L	M
C		
CABANETTE (Chemin de la)	V	M
CABANON (Impasse du)	V	M
CALADE (Impasse de la)	C	M
CALADE (Rue de la)	C	M
CALADOR (Rue de la)	L	M
CALVAIRE (Chemin du)	J	M
CAMARGUE (Impasse de la)	J	M
CAMARGUE (Rue de la)	J	M

NOM DE VOIE	1	2
CAMELIAS (Impasse des)	J	M
CANISSES (Impasse des)	V	M
CAPUCINS (Rue des)	V	M
CARIGNAN (Rue)	L	M
CARNOT (Boulevard)	C	M
CARSAN (Route de)	L	M
CASERNE (Rue de la)	C	M
CELESTIN FREINET (Rue)	V	M
CERISIERS (Place des)	L	M
CERISIERS (Rue des)	L	M
CHALET (Impasse du)	J	M
CHAMPIGNONNIERE (Chemin de la)	J	M
CHANCE (Chemin de)	V	M
CHANTERELLES (Impasse des)	J	M
CHAPELLE (Rue de la)	C	M
CHAPELONNES (Chemin des)	J	M
CHARASSE (Impasse)	V	M
CHARASSE (Traverse de la)	V	M
CHARBONNIERES (Allée)	V	M
CHARDONNETS (Rue des)	V	M
CHARLES MENGAILHOU (Rue)	V	M
CHARMILLES (Rue des)	V	M
CHARTREUX (Rue des)	J	M
CHASSELAS (Allée des)	L	M
CHATAIGNIERS (Impasse des)	V	M
CHENES (Impasse des)	L	M
CHEVAUX (Impasse des)	J	M
CIGALES (Rue des)	L	M
CIMES (Chemin des)	L	M
CLAIRETTE (Allée de la)	L	M
CLOS (Impasse du)	L	M
CLOS DES MESANGES (Rue)	V	M
CLOS DU LAVANDIN (Impasse du)	L	M
COLLINE (Impasse de la)	J	M
COLOMBIER (Chemin du)	V	M
COLOMBINES (Impasse des)	V	M

NOM DE VOIE	1	2
COLUMBIA (Chemin)	J	M
COMMANDO VIGAN BRAQUET (Rue du)	V	M
CONVENTIONNEL CHAZAL (Rue)	C	M
COULORGUES (Chemin de)	L	M
COUVENT (Place du)	C	M
COUVENT (Rue du)	C	M
CRIQUETS (Impasse des)	L	M
CRUSSOL (Chemin de)	V	M
CRUSSOL NORD (Chemin)	V	M
CYPRELLES (Rue des)	V	M
CYPRES (Chemin des)	V	M
CYPRES (Passage des)	V	M
D		
DANIELLE CASANOVA (Place)	V	M
DES RAMIERS (Impasse)	V	M
DEUX AUBES (Chemin des)	V	M
DIOCESAINE (Ancienne route)	J	M
DOCTEUR SAMUEL HAHNEMANN (Rue)	L	M
E		
EGLANTINES (Chemin des)	J	M
ELYSEE (Impasse de l')	V	M
ELYSEE (Rue de l')	V	M
EMILE NOEL (Rue)	L	M
EMILE ZOLA (Rue)	C	M
ENTREPOT (Chemin de l')	V	M
EQUERRE (Rue de l')	C	M
ESQUERNOISE (Impasse de l')	L	M
ETOURNEAUX (Rue des)	V	M
ETROITE (Rue)	C	M
F		
FARGIER (Impasse)	C	M
FARIGOULETTE (Impasse de la)	L	M
FATOULIERS (Rue des)	L	M
FAUCONS (Place des)	V	M
FAUVETTES (Rue des)	V	M
FLAMANTS ROSES (Rue des)	L	M
FLEURS (Passage des)	J	M
FOCH (Place)	C	M
FONTINALIA (Allée)	V	M
FORET (Chemin de la)	J	M
FORTS (Rue des)	C	M
FOSSE (Rue du)	C	M
FOUGERES (Montée des)	L	M
FOUR A CHAUX (Impasse du)	L	M
FOY (Rue du)	C	M
FRAMBOISIERS (Impasse des)	V	M
FREDERIC MISTRAL (Allée)	C	M
G		
GABY PEYRE (Place)	V	M
GALINETTES (Impasse des)	L	M

NOM DE VOIE	1	2
GAMBETTA (Boulevard)	C	M
GARE (Avenue de la)	V	M
GASTON DOUMERGUE (Avenue)	V	M
GAUJAC (Chemin de)	L	M
GENERAL DE GAULLE (Avenue)	V	M
GENERAL LECLERC (Place)	V	M
GENETS (Chemin des)	L	M
GEORGE SAND (Rue)	V	M
GEORGE VILLE (Place)	C	M
GEORGES BRASSENS (Rue)	L	M
GEORGES CHOULEUR (Avenue)	V	M
GEORGES JACQUES DANTON (Rue)	V	M
GERARD PHILIPPE (Rue)	L	M
GIVORS (Rue de)	J	M
GLYCINES (Impasse des)	J	M
GRAVIERES (Chemin des)	J	M
GRENACHE (Allée de)	L	M
GRILLONS (Chemin des)	L	M
GROSELLIERS (Impasse des)	J	M
GROTTE (Chemin des)	J	M
GUILLAUME APOLLINAIRE (Rue)	V	M
GUSTAVE COURBET (Rue)	L	M
H		
HALAGE (Chemin de)	V	M
HAUT MAZEAU (Rue)	C	M
HAUTS DE L'ARDECHE (Impasse les)	V	M
HAUTS DE SAINT-JOSEPH (Chemin des)	L	M
HAUTS DE SAINT-JOSEPH (Impasse des)	L	M
HAVERHILL (Rue d')	V	M
HECTOR BERLIOZ (Rue)	C	M
HENRI PITOT (Place)	C	M
HIRONDELLES (Rue des)	V	M
HORTENSIAS (Impasse des)	L	M
I		
IENA (Rue d')	L	M
ILES (Chemin des)	V	M
INSEPARABLES (Impasse des)	L	M
IRIS (Impasse des)	J	M
J		
JARDINETS (Impasse des)	V	M
JARDINS (Rue des)	V	M
JEAN CHARCOT (Rue)	C	M
JEAN COCTEAU (Rue)	L	M
JEAN DE LA FONTAINE (Rue)	V	M
JEAN JACQUES (Rue)	C	M
JEAN MERMOZ (Rue)	C	M
JEAN MOULIN (Rue)	V	M
JEAN RACINE (Rue)	V	M
JEAN VILAR (Rue)	L	M

NOM DE VOIE	1	2
JEAN-JAURES (Allée)	C	M
JEHAN DE THYANGES (Impasse)	C	M
JEHAN DE THYANGES (Rue)	C	M
JEMMAPES (Rue)	C	M
JOLIOT CURIE (Impasse)	C	M
JOLIOT CURIE (Rue)	C	M
JONCS (Rue des)	V	M
JONQUILLES (Impasse des)	J	M
JULES FERRY (Rue)	C	M
K		
KENNEDY (Avenue) du n°772 au n°3076 (côté pair) et du n°775 au n°2365 (côté impair)	J	M
KENNEDY (Avenue) du n°136 au n°724 (côté pair) et du n°143 au n°643 (côté impair)	V	M
L		
LAGARDE (Chemin de)	J	M
LANDES (Chemin des)	L	M
LANDES (Impasse des)	L	M
LANGUEDOC (Rue du)	J	M
LANTHANE (Place)	J	M
LATOUR (Rue)	V	M
LAURIER (Rue du)	C	M
LAVANDES (Impasse des)	J	M
LIBERATION (Place de la)	C	M
LIBERTE (Rue de la)	C	M
LILAS (Impasse des)	J	M
LONES (Traverse des)	V	M
LOUIS BRUGUIER (Rue)	C	M
LOUIS BRUGUIER ROURE (Rue)	C	M
LOUIS JOUVET (Impasse)	L	M
LOUISE MICHEL (Rue)	V	M
LYS (Impasse du)	J	M
M		
MAJOR (Chemin du)	V	M
MAJOR LAURENT SOLER (Rue du)	V	M
MALAUTIERE (Chemin de la)	L	M
MALAUTIERES (Chemin des)	J	M
MANET (Impasse)	L	M
MAQUIS BIR HAKEIM (Place du)	L	M
MARCOULE (Rue de)	V	M
MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY (Rue)	V	M
MARECHAL JUIN (Rue du)	V	M
MARECHAL LOUIS LYAUTEY (Rue du)	C	M
MARENGO (Rue)	C	M
MARGUERITES (Impasse des)	J	M
MARINS (Rue des)	C	M
MARTINE (Chemin de la)	J	M

NOM DE VOIE	1	2
MARTINE (Traverse de la)	J	M
MARTINETS (Impasse des)	V	M
MAS DES CYPRES (Rue du)	V	M
MASCONIL (Chemin de)	L	M
MATISSE (Impasse)	L	M
MAZETS (Impasse des)	J	M
MENESTRELS (Impasse des)	L	M
MERLES (Place des)	V	M
MESANGES BLEUES (Impasse des)	V	M
MESANGES VERTES (Impasse des)	V	M
MIDI (Rue du)	V	M
MILLE FEUILLES (Rue des)	L	M
MILLEPERTUIS (Traverse des)	L	M
MIMOSAS (Impasse des)	V	M
MIMOSAS (Rue des)	V	M
MINES (Chemin des)	J	M
MINES (Impasse des)	J	M
MINES AUX GROTTES (Passage des)	J	M
MINIMES (Impasse des)	C	M
MINIMES (Rue des)	C	M
MIRANDOLE (Chemin de la)	L	M
MIRANDOLE (Impasse de la)	L	M
MISTRAL (Chemin du)	J	M
MOLIERE (Rue)	V	M
MONET (Impasse)	L	M
MONTCALM (Place)	C	M
MONTMIRAI (Allée de)	L	M
MONTPLAISIR (Chemin)	L	M
MONTPLAISIR (Rue)	L	M
MOUETTE (Chemin de la)	V	M
MOUETTE (Sentier de la)	V	M
MOURGUETTES (Rue des)	L	M
MOURGUETTES (Traverse des)	L	M
MURIERS (Impasse des)	J	M
MURIERS (Rue des)	J	M
MUSCATS (Impasse des)	L	M
N		
NARCISSSES (Rue des)	J	M
NATIONALE (Route)	V	M
NEUVE (Place)	C	M
NORD (Rue du)	C	M
NORIA (Traverse)	L	M
NOTRE DAME DES ROSES (Chemin de)	J	M
O		
OLIVETTE (Impasse de l')	V	M
OLIVIERS (Chemin des)	L	M
ORMEAUX (Impasse des)	L	M
P		
PAILLASSE (Chemin de la)	V	M
PARC D'ACTIVITES (Impasse du)	V	M

NOM DE VOIE	1	2
PAROISSE (Rue de la)	C	M
PARRANS SAINT-MICHEL (Chemin)	J	M
PASTEUR (Avenue)	C	M
PAUL CEZANNE (Rue)	C	M
PAUL VALERY (Impasse)	L	M
PAVILLON (Chemin du)	L	M
PECHEURS (Rue des)	C	M
PENSEES (Impasse des)	J	M
PENSEES (Rue des)	J	M
PETIT BOIS (Chemin du)	L	M
PETUNIAS (Impasse des)	J	M
PEUPLIERS (Impasse des)	V	M
PEYRAUBE (Chemin de)	L	M
PEYRAUBE (Impasse de)	L	M
PEYRE (Impasse de la)	L	M
PHENIX (Impasse)	V	M
PHILIPPE LE BEL (Rue)	V	M
PIERRE (Chemin de)	L	M
PIERRE CORNEILLE (Rue)	V	M
PIERRE MENDES FRANCE (Avenue)	L	M
PIERRE TAILLANT (Rue)	C	M
PIERRELATTE (Allée de)	L	M
PIERRELATTE (Rue de)	L	M
PINEDE (Allée de la)	V	M
PINS (Allée des)	J	M
PINS (Impasse des)	J	M
PINSONS (Rue des)	V	M
PIVERTS (Impasse des)	V	M
PLAINE (Chemin de la)	L	M
PLAN (Chemin du)	V	M
PLAN (Place du)	C	M
PLAN DE BEAUCAIRE (Impasse du)	C	M
PLAN DE BEAUCAIRE (Place du)	C	M
PLAN DE BEAUCAIRE (Rue du)	C	M
PLATANES (Rue des)	J	M
PLEIN SUD (Chemin)	V	M
POETE (Impasse du)	L	M
POMMIERS (Allée des)	J	M
PONT D'ARDECHE (Ancienne route)	J	M
PONT D'ARDECHE (Passage)	J	M
PORT (Place du)	V	M
PORTE SUD (Impasse)	V	M
PRES VERTS (Impasse des)	L	M
PRIMEVERES (Impasse des)	J	M
PROVAISON (Chemin de)	J	M
PROVENCE (Impasse la)	J	M
PUITS DE LA CALADE (Impasse du)	C	M
PUITS DE LA CALADE (Rue du)	C	M
Q		
QUAI (Rue)	C	M

NOM DE VOIE	1	2
QUATRE COINS (Rue des)	C	M
QUATRE VENTS (Impasse des)	C	M
QUATRE VENTS (Rue des)	C	M
R		
RAMPE DU PONT (Rue)	C	M
RAPSODIE (Impasse)	V	M
REPUBLIQUE (Place de la)	C	M
RIEU PRIMEN (Chemin)	V	M
RIVES DE L'ARDECHE (Rue des)	V	M
RIVES DU SOLEIL (Impasse des)	V	M
RIVIERE (Rue de)	C	M
RIVOLI (Rue de)	L	M
ROMARINS (Impasse des)	J	M
ROSA (Impasse)	L	M
ROSEAUX (Impasse des)	V	M
ROSES (Allée des)	V	M
ROSES BACCARAT (Place des)	J	M
ROSIERS (Rue des)	J	M
ROSSIGNOLS (Place des)	V	M
ROUGET DE L'ISLE (Rue)	V	M
ROYALE (Ancienne route)	V	M
S		
SAINT-ALEXANDRE (Chemin de)	L	M
SAINT-ANDRE (Chemin de)	L	M
SAINT-ANTOINE (Rue)	C	M
SAINT-BARBE (Impasse de la)	V	M
SAINT-ETIENNE DES SORTS (Route de)	V	M
SAINT-GEORGES (Rue)	C	M
SAINT-GUILHEM (Impasse)	J	M
SAINT-JACQUES (Rue)	C	M
SAINT-MICHEL (Place)	V	M
SAINT-PANCRACE (Chemin)	J	M
SAINT-PANCRACE (Impasse)	J	M
SAINT-PAULET DE CAISSON (Route de)	L	M
SAINT-PIERRE (Impasse)	C	M
SAINT-PIERRE (Place)	C	M
SAUGE (Rue de la)	L	M
SAUT DU LEVREAU (Chemin du)	V	M
SERPOLET (Impasse du)	L	M
SOEURS SAINT-VINCENT DE PAUL (Place)	C	M
SOLEIADO (Impasse)	J	M
SOURCES Chemin des	V	M
SOUVENIR FRANCAIS (Place du)	C	M
STENDHAL (Rue)	V	M
T		
TILLEUL (Impasse du)	L	M
TONTINE (Impasse de la)	L	M
TOURNANTE (Impasse)	C	M
TOURNANTE (Rue)	C	M

NOM DE VOIE	1	2
TOURNESOLS (Chemin des)	J	M
TOURTERELLES (Rue des)	V	M
TRINTIGNANT (Rue)	V	M
TROENES (Rue des)	V	M
TROIS JOURNEES (Rue de)	C	M
TROU DE BARRY (Chemin du) n°52	V	M
TROU DE BARRY (Chemin du) n°530 et n°537	L	M
TUILLIERES (Impasse des)	V	M
TULIPES (Impasse des)	J	M
U		
ULM (Place d')	L	M

NOM DE VOIE	1	2
UNION (Rue de l')	C	M
URSULINES (Place des)	C	M
UZES (Impasse d')	J	M
UZES (Rue d')	J	M
V		
VACHES (Rue des)	C	M
VAUBAN (Rue)	V	M
VENEJAN (Route de)	V	M
VENTABREN (Chemin de)	J	M
VENTOUX (Rue du)	L	M
VERRERIE (Rue de la)	V	M
VICTOR HUGO (Rue)	C	M

NOM DE VOIE	1	2
VILLA RIVAGE (Impasse)	V	M
VINCENT SCOTTO (Rue)	L	M
VIOLETTES (Impasse des)	J	M
VIVARAIS (Rue du)	J	M
VIVARAIS (Traverse du)	J	M
W		
WAGRAM (Rue de)	L	M

Pour plus de précisions sur le mode de collecte de votre rue, rendez-vous sur gardrhodanien.fr

➔ COLONNES (POINTS D'APPORT VOLONTAIRE) À PONT-SAINT-ESPRIT

PLACE FOSCH
BOULEVARD GAMBETTA
RUE RAMPE DU PONT
PLACE SAINT-PIERRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
ANGLE RUE BEAUREGARD / QUAI BONEFOY



RÉDUISONS NOS POUBELLES



➔ PROCÉDURE FONCTIONNEMENT COLONNE OMR

En premier lieu, présenter son badge (à récupérer en mairie) sur le contrôle d'accès comme sur la photo ci-contre.

Trois cas de figure possibles :

1) Mon badge est autorisé

- L'écran s'allume en **vert** indiquant « **carte OK ouvrir** ».
- Un décompte apparaît à l'écran indiquant le temps disponible pour ouvrir la trappe.
- Ouvrez la trappe.
- Un message « **sac svp** » sur fond **bleu** apparaît.
- Déposez le sac, puis fermez la trappe.
- Le système comptabilise alors l'ouverture.

Si vous n'avez pas ouvert la trappe assez rapidement et que le temps est écoulé, le message « temps expiré » apparaît à l'écran. L'ouverture n'est pas comptabilisée.

Attention : sac de 50L maximum

2) Mon badge n'est pas autorisé

- Badge inconnu de notre base de données.

En cas de problème, contactez le 0800 72 49 79.

Ne déposez pas vos sacs au pied de la colonne sous peine de verbalisation.

3) Verrouillage du système

- Conteneur plein : l'écran affiche « **PLEIN** » sur fond **orange** et clignote. La trappe reste verrouillée et cela ne comptabilise pas d'ouverture.
- Panne du contrôle d'accès : l'écran affiche « **HORS SERVICE** » sur fond **orange** et clignote. La trappe reste verrouillée et cela ne comptabilise pas d'ouverture.

Dans l'une de ces deux situations (PLEIN ou HORS SERVICE), allez sur la colonne la plus proche pour y déposer vos sacs. En cas de problème, contactez le 0800 72 49 79.

Ne déposez pas vos sacs au pied de la colonne sous peine de verbalisation.



RÉDUISONS
NOS POUBELLES

